Conseil des droits de l’homme

36e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Etats-Unis d’Amérique**

Genève, le 9 novembre 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation des Etats-Unis et leur fait les quatre recommandations suivantes :

1. Annuler sans délai le décret n°13928, lever les sanctions à l’encontre de la **Cour pénale internationale** et collaborer de manière constructive aux enquêtes visant à prévenir l’impunité pour les crimes internationaux.
2. Instaurer **un moratoire sur la peine de mort et les exécutions capitales au niveau fédéral** et encourager les Etats fédérés à faire de même.
3. Lutter résolument contre toute forme de **discrimination**, en garantissant un accès équitable à la justice, aux soins médicaux, et à une éducation de qualité, ainsi qu’en veillant à ce que les forces de l’ordre fassent un usage de la force et des armes à feu conforme aux droits de l'homme.
4. Ratifier la Convention relative aux **droits de l’enfant**.

Je vous remercie.